

Synthèse Conditions générales.

Nos prises de commandes et la facturation sont automatisées via notre plateforme web, et la dématérialisation est inscrite dans notre charte environnementale. Nous proposons gracieusement à nos clients un double envoi de facture par mail paramétrable sur leur espace client.

Le dépôt de facture sur des portails dédiés est impossible sauf condition spécifique *

Les conditions de commandes :

Les commandes se passent via notre site web au plus tard la veille pour le lendemain, hors cocktail et commande sur mesure,

L'identifiant de connexion est l'adresse mail du donneur d'ordre et les factures lui sont obligatoirement rattachées.

Le donneur d'ordre est responsable de ses commandes, des indications de livraison et de facturation, des numéros de commandes internes éventuels, <u>du respect des protocoles propre à sa société</u> ainsi que du bon règlement des prestations fournies.

Au moment de la commande, un bon de commande de bonne prise en compte est envoyé par mail, et le jour de livraison une facture. 1 Livraison = 1 Facture

Le Donneur d'ordre est obligatoirement le destinataire principal de la facture,

Quand l'option a été renseignée sur l'espace client, un exemplaire est envoyé automatiquement à une seconde adresse mail

Indication de numéro de commande interne à votre société :

Nous vous proposons d'indiquer un numéro de commande interne qui sera mentionné sur vos bons de commandes et factures lors de votre prise de commande, ou à postériori.

Attention:

- 1-Nous ne traitons pas les bons de commandes interne à la société du client, ces derniers restent sous la responsabilité du donneur d'ordre et si besoin doivent être mentionnés avant édition de la facture à l'emplacement prévu à cet effet.
- 2-Nous ne déposons pas nos factures sur vos portails internes!
- * Si vous souhaitez la prise en charge de vos bons de commandes et de vos protocoles de gestion de factures tel que le dépôt de facture sur un portail dédié cela fera l'objet d'une facturation additionnelle par commande, (frais administratif)

Condition de règlement :

En aucun cas, le règlement ne peut intervenir plus de trente jours après la fin de la décade de livraison pour les achats de produits alimentaires périssables et de plats cuisinés conformément à l'Article L441-11 du code du commerce.

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires ou pour vous accompagner lors de votre première commande.

Sébastien 06 99 95 04 99

